



# **CONGRES CMF RHÔNE-ALPES Assemblée Générale Ordinaire SEVRIER 30 octobre 2021**

**Assemblée Générale Ordinaire 2021**

## ✓ Ouverture de l'assemblée générale par Robert COMBAZ, président de CMF Rhône-Alpes

Après l'accueil des congressistes par Mme Sylvie PIEDIGROSSI et M. Patrick MELCHIORETTO co-présidents de CMF 74, Robert COMBAZ remercie les organisateurs et invite les présents à participer à cette assemblée générale.

Mesdames, Messieurs, Chers amis musiciens

En ouverture de ce congrès, je voudrais que nous ayons une pensée toute spéciale pour nos amis musiciens disparus au cours de l'année, en particulier Joseph LANOVAZ et Jean DEROUBAIX deux personnes qui ont beaucoup œuvré pour la pratique en amateur en général et pour nos fédérations en particulier. Pour tous ces musiciens, je vous demande d'observer une minute de silence.

Mesdames, messieurs, chers amis musiciens, je déclare cette assemblée générale ordinaire ouverte.

Avant de développer notre ordre du jour, je voudrais saluer la présence de :

- Marcel CATTANEO, Conseiller Départemental Haute-Savoie
- Stéphane LECLERC en charge du schéma départemental des enseignements artistiques de Haute-Savoie
- Richard GIRERD de Synfonia, harmonie de Saint-Genix sur Guiers (Savoie)

Présenter les excuses de :

- Mme PERNOD BEAUDON, 1<sup>ère</sup> Vice-présidente du Conseil Régional Auvergne Rhône-Alpes
- Mme Florence DUBESSY, Vice-présidente déléguée à l'éducation et aux lycées
- Mme Magali MUGNIER, Conseillère départementale Haute-Savoie
- M. Loïc HERVE Sénateur Haute-Savoie
- M Daniel FAYOLLE à qui nous présentons tous nos vœux de bon rétablissement
- M. Bernard ALBAYNAC, Directeur technique CMF 42
- Messieurs Claude KESMAECKER et Fabrice KASTEL nos deux formateurs



## ✓ Rapport Moral par Robert COMBAZ

Depuis février 2020, nous avons vécu des mois difficiles dans nos différentes structures. Plus de répétitions, plus de concerts pour partager nos émotions.

Suite à ces mois d'inactivité, depuis la rentrée 2021, nous essayons de reprendre, tant bien que mal, nos répétitions, notre enseignement. Mais combien sommes-nous encore à rechercher des locaux pour respecter les conditions sanitaires imposées ?

Sans répétitions, sans concerts, les ressources financières diminuent et les budgets sont de plus en plus difficiles à équilibrer.

L'aide de la SEAM et le fonds de solidarité de la CMF sont les bienvenus. Vous avez reçu les infos de la CMF, n'hésitez pas à bénéficier de ces aides.

Nous allons demander une rencontre avec Madame Sophie ROTKOPF, nouvellement élue Vice-présidente au Conseil Régional Auvergne-Rhône-Alpes, pour lui présenter les travaux de notre fédération et espérer une reconnaissance de notre action auprès de nos adhérents.

CMF Rhône-Alpes a pour mission, entre autres, de former les cadres pour diriger et animer nos structures.

La formation à la direction d'orchestres d'harmonie, malgré toutes les péripéties liées à la Covid, a pu avoir lieu sur les 5 sessions. Rendons hommage aux orchestres qui nous ont accueillis, aux formateurs, aux stagiaires qui ont affronté toutes les contraintes supplémentaires pendant ces deux années difficiles.

Claire LONGUEVILLE de la Drôme a obtenu le DADSM. Des représentants de CMF Rhône-Alpes et de CMF Drôme lui remettront son diplôme lors du concert de son harmonie le 19 décembre prochain à Romans.

Après plusieurs années de fonctionnement, nous avons fait le constat que les candidats à notre formation régionale avaient un niveau disparate.

En partenariat avec les fédérations départementales, nous allons mettre en place, si possible dans chaque département rhône-alpins, une formation d'initiation à la direction d'orchestres. Pour cela, nous avons déposé un dossier à la DRAC dans le cadre du « Plan gouvernemental aux structures musicales » et je remercie Madame Jacqueline BROLL, directrice adjointe de la DRAC, d'avoir collaboré avec nous pour l'établissement de ces dossiers. Une cinquantaine de dossiers ont été déposés.

L'action en faveur des chorales « Ensembles en Chœur » a dû elle aussi être reportée en 2021. Elle aura lieu le 28 novembre à Saint-Béron en Savoie. Suite à la relance de l'information faite en début d'année, de nouvelles chorales se sont inscrites, ainsi que des choristes individuels. Les chorales sont les structures les plus touchées par la crise. Certaines d'entre elles ne peuvent pas encore répéter dans de bonnes conditions et cela explique peut-être cet engagement.

Avant de passer la parole à mes collaborateurs, je voudrais remercier les membres du bureau, du conseil d'administration, du comité technique pour l'aide qu'ils apportent dans le fonctionnement de CMF Rhône-Alpes. Merci à Véronique, notre secrétaire et aux secrétaires des fédérations départementales qui sont nos relais dans nos structures.

Quotidiennement, les bénévoles que nous sommes, se dévouent sans compter, au service de nos associations pour les animer, les soutenir et entretenir ainsi le dynamisme de nos 524 structures musicales Rhône-Alpes. Elles sont des lieux privilégiés où, quel que soit son opinion politique, religieuse ou autre, chacun est capable de se retrouver dans un but commun : Produire de la bonne musique pour nous-mêmes et pour le public.

C'est ce lien social qui a beaucoup manqué pendant cette période « Covid ».

A nous d'essayer de le faire revivre.

Bonne année musicale à toutes et à tous

## ✓ Rapport d'activités par Claude LEOS, Secrétaire

C'est le département de la Haute-Savoie qui accueille cette année la CMF Rhône-Alpes pour son assemblée générale dans le village de St Jorioz et Sevrier ce 30 octobre 2021 avec la participation de l'orchestre à vent du Mont Blanc. Compte tenu de l'épidémie Covid 19, la majorité des conseils d'administration et commissions technique ont eu lieu en visioconférences. La plupart des activités depuis notre dernière assemblée générale ont été annulées. Les répétitions de nos orchestres ont repris courant mai non sans mal dans le respect des règles sanitaires les plus strictes. Les chorales ont eu plus de difficultés à reprendre leurs activités.

Notre dernière Assemblée générale 2020 s'est tenue l'an passé le 7 novembre 2020 en visioconférence.

Comme de coutume, rendons hommage à tous les musiciens qui nous ont quittés en cette année 2020/2021 après avoir consacré de leur temps aux services de nos associations et à leurs fédérations.

Le bilan de la fédération Rhône Alpes, c'est avant tout le travail du conseil d'administration et de la commission technique qui durant l'année s'efforce de répondre aux attentes des musiciens, de leurs directeurs, des professeurs de nos écoles de musique en proposant des activités, des formations, des stages, des examens et des concours. Vous en aurez le détail dans quelques minutes avec le rapport technique quelque peu réduit encore cette année d'Alex Rosier.

Pour conduire à bien tous ces projets, de nombreuses réunions sont organisées tout au long de l'année avec les membres du conseil d'administration et les membres du comité technique.

Précisons les rencontres du conseil d'administration depuis notre dernière AG.

24 avril 2021 : réunion du conseil d'administration en visioconférence.

25 septembre 2021 : réunion du conseil d'administration à Brignais avec en parallèle la dernière séance de formation CRDSM avec Claude Kaesmecker et Fabrice Kastel.

Le rapport moral permet de faire le bilan de ce qui s'est passé entre deux assemblées générales.

Précisons la composition du bureau de CMF Rhône Alpes :

Président : Robert Combaz

Président Adjoint : Alex Rosier

Vices présidents : Patrice Morandas Ain, Stéphane Billon Drôme, Thierry Rocha Isère, Daniel Fayolle Loire, Yves Fedy Rhône Grand Lyon, Gabriel D'Amico Haute-Savoie

Trésorier général : Jean-Marc Rozier

Trésorier adjoint : Jean-Pierre Prajoux

Secrétaire général : Claude Léos

Secrétaire adjoint : Patrick Decurninges

Mandataires d'intermédiaires en assurances : Jack Perrillat, Raymond Blondaz

Membres d'honneur : Joseph Lavonaz, Louis Levrangi, Roger Prajoux. Mario Antoniazzi, Marcel Cattaneo

Une réunion des techniciens a eu lieu le 6 mars 2021 en visioconférence.

Composition du comité technique de Rhône Alpes :

01 : Emmanuelle Bouvier (a dernièrement démissionnée de son poste)

07 : Alex Rosier

26 : Stéphane Billon

74 : Laurent Bel, Michel Chiariglione

38 : Thierry Rocha

42 : Bernard Albaynac, Serge Debievre.

69 : Jean-Pierre Prajoux, Baptiste Drouin et Régine Chervier.

Groupe individuels : Robert Combaz

Voici l'effectif de CMF Rhône-Alpes tel qu'il nous a été transmis par les fédérations départementales :

|             |                                             |
|-------------|---------------------------------------------|
| 01          | 87 sociétés - 2324 musiciens - 3761 élèves  |
| 07          | 30 sociétés - 752 musiciens - 88 élèves     |
| 26          | 27 sociétés - 948 musiciens - 676 élèves    |
| 38          | 55 sociétés - 1655 musiciens - 3783 élèves  |
| 42          | 84 sociétés - 4228 musiciens - 603 élèves   |
| 69          | 135 sociétés - 3755 musiciens - 9846 élèves |
| 74          | 105 sociétés - 3045 musiciens - 3643 élèves |
| Individuels | 15 sociétés - 540 musiciens - 255 élèves    |

Récapitulatif des sociétés Rhône-Alpes par genre :

|                                       |       |
|---------------------------------------|-------|
| Orchestres d'harmonie                 | 244   |
| Batteries fanfares                    | 58    |
| Chorales                              | 32    |
| Ecoles de musique                     | 124   |
| Orchestres symphoniques               | 8     |
| Orchestres Philharmoniques            | 2     |
| Orchestres d'accordéons               | 9     |
| Orchestres à plectres                 | 8     |
| Fanfares                              | 11    |
| Brass-bands                           | 7     |
| Big bands et petits ensembles jazz    | 2     |
| Trompes de chasse                     | 3     |
| Bandas                                | 9     |
| Autres                                | 21    |
| Total des structures en Rhône-Alpes : | 537   |
| Nombre de musiciens                   | 16707 |
| Nombre d'élèves                       | 22400 |

On peut constater que malgré toutes les difficultés rencontrées par nos adhérents, les effectifs de la région Rhône-Alpes augmentent. Soit 1409 musiciens en plus, le nombre d'élèves diminue de 2314 élèves en moins lié très certainement à la difficulté pour la fréquentation dans les écoles suite au Covid. Les effectifs restent stables et que très certainement nous sommes une des plus grosses régions pour la CMF au niveau national.

Notre fédération, c'est aussi :

- CMF Réseau qui permet à chaque société de s'inscrire directement sur le réseau Opentalent et d'être en liaison direct avec la CMF et ses adhérents.
- N'oubliez pas la carte du musicien et ses nombreux avantages CMF.

- C'est surtout la partie technique très précieuse pour nos membres qu'Alex Rosier vous présentera dans quelques minutes.

Pour mener à bien tous nos projets pédagogiques, notre fédération régionale, tout comme nos fédérations départementales, ont besoin de subventions de la région et des départements. Aujourd'hui, ces subventions sont en baisse et il est très difficile pour nous de pouvoir assurer les mêmes prestations auprès de nos adhérents. Précisons qu'à ce jour la Drôme n'a plus de subventions du département, ainsi que le Rhône qui bénéficiait du département du Rhône d'une enveloppe de 20.000 euros. L'Eurométropole lyonnaise continue de subventionner la CMF Rhône grand Lyon.

Je reviens sur les rencontres avec l'Auvergne, un échange avait eu lieu lors de notre congrès à Quincieux. Une autre rencontre a eu lieu le 16 Mars 2020 à Lozanne dans le Rhône. La fédération Rhône-Alpes était représentée par Patrice Morandas seule personne disponible pour cette rencontre. Il nous avait établi un compte rendu très précis de cette réunion.

Rien de nouveau en ce qui concerne un rapprochement. Quelques sociétés de Haute-Loire pourraient rejoindre la Loire. Daniel Fayolle et Georges Moulin ont effectué une modification des statuts qui permettront de les accueillir. Pour cela cette modification des statuts devra être adoptée à l'assemblée générale extraordinaire de La Loire.

Il est évident que cette année 2020/2021 aura encore été très difficile à vivre avec la crise du Covid. Bon nombre de rencontres et concerts ayant été annulés ou reportés.

Il faut malgré cela rester motivé pour assurer un travail en profondeur auprès de nos élus, et apporter à nos associations musicales un apport technique qui leur permette d'assurer dans nos villes, nos villages de notre région de nombreux concerts de qualité, et d'animer comme nous l'avons toujours fait les cérémonies officielles organisées par nos mairies.

Chacun de nous a fait de son mieux pour garder des liens très forts au sein de nos associations musicales, lieux de rencontres et de partages, portés par les musiciens amateurs que nous sommes.

Encore merci à Robert pour son dévouement et à tous les membres du conseil d'administration qui pour cela ont un sens profond de ce qu'est le bénévolat.

Je vous remercie pour votre attention.

Claude Léos, Secrétaire général de la CMF Rhône-Alpes.

**Le rapport d'activité est soumis au vote et approuvé à l'unanimité.**

✓ Rapport financier par Jean-Marc ROZIER, Trésorier général



**BILAN FINANCIER : ETAT DES RECETTES ET DES DEPENSES**  
du 01/01/2020 AU 31/12/2020

| RECETTES                                |         | 2019 (PM)         | 2020    |                   |
|-----------------------------------------|---------|-------------------|---------|-------------------|
| <b>10 SUBVENTIONS</b>                   |         |                   |         | <b>8 000,00</b>   |
| 100 Fonctionnement : Région             | Ex 2018 | 8 000,00          | Ex 2019 | 8 000,00          |
| <b>16 REVENUS FINANCIERS</b>            |         |                   |         | <b>39,87</b>      |
| 161 Produits financiers : intérêts nets |         | 61,15             |         | 39,87             |
| <b>20 STAGES</b>                        |         |                   |         | <b>1 300,00</b>   |
| 201/3 Direction Harmonie/chœurs/CRDSM   |         | 1 560,00          |         | 1 300,00          |
| <b>40 PERSONNEL</b>                     |         |                   |         | <b>112,06</b>     |
| 420 Rbst CPAM                           |         | 0,00              |         | 112,06            |
| 430 Rbst ASSURANCES                     |         | 0,00              |         | 0,00              |
| <b>70 COTISATIONS</b>                   |         |                   |         | <b>104 885,50</b> |
| 700 Cotisations                         |         | 101 428,15        |         | 104 885,50        |
| <b>80 AUTRES RECETTES</b>               |         |                   |         | <b>11 707,53</b>  |
| 800 Intéressement Assurances            |         | 10 282,27         |         | 11 707,53         |
| 809 Autres                              |         | 0,00              |         | 0,00              |
| <b>TOTAL</b>                            |         | <b>121 331,57</b> |         | <b>126 044,96</b> |

| DEPENSES                                          |  | 2019 (PM)         | 2020 |                   |
|---------------------------------------------------|--|-------------------|------|-------------------|
| <b>10 COTISATIONS C.M.F.</b>                      |  |                   |      | <b>92 730,50</b>  |
| 100 Cotisations C.M.F.                            |  | 89 009,15         |      | 92 245,90         |
| 108/109 Autres cotisations et remboursements      |  | 50,00             |      | 484,60            |
| <b>40 FRAIS DE PERSONNEL</b>                      |  |                   |      | <b>9 075,79</b>   |
| 410 Salaires personnel permanent                  |  | 5 073,32          |      | 5 102,79          |
| 420-1 Charges personnel permanent                 |  | 3 235,00          |      | 1 433,00          |
| 420-1 Charges personnel permanent - différées     |  | 0,00              |      | 1 414,00          |
| 420-2 Charges formateurs occasionnels - différées |  | 0,00              |      | 1 126,00          |
| <b>60 CHARGES ADMINISTRATIVES</b>                 |  |                   |      | <b>2 532,01</b>   |
| 600 Fournitures administratives                   |  | 169,04            |      | 935,12            |
| 602 Téléphone                                     |  | 598,67            |      | 657,93            |
| 603 Affranchissement                              |  | 200,44            |      | 194,75            |
| 604/8 Assurances/frais bancaires                  |  | 301,65            |      | 341,05            |
| 605/6 Abonnement/impression                       |  | 145,00            |      | 145,00            |
| 607 Location immobilière                          |  | 250,00            |      | 0,00              |
| 609 Divers                                        |  | 115,46            |      | 258,16            |
| <b>61 MISSIONS/RECEPTIONS/CONGRES</b>             |  |                   |      | <b>609,65</b>     |
| 610 Missions-réceptions                           |  | 1 549,72          |      | 60,46             |
| 611 Frais de déplacement                          |  | 1 578,20          |      | 549,19            |
| 612 Congrès                                       |  | 3 095,00          |      | 0,00              |
| <b>62 FORMATION &amp; CONCOURS</b>                |  |                   |      | <b>6 602,43</b>   |
| 621 CRDSM : Indemnité+déplct                      |  | 622,60            |      | 0,00              |
| 623 CREM : Indemnité+déplct                       |  | 0,00              |      | 0,00              |
| 625 CHEFS d'Harmonie : Indemnité+déplct           |  | 8 554,29          |      | 6 322,49          |
| 626 Chants chorales : Indemnité+déplct            |  | 0,00              |      | 111,42            |
| 628 Autres formations (O.P.) : Indemnité+déplct   |  | 0,00              |      | 0,00              |
| 629 Concours                                      |  | 118,20            |      | 168,52            |
| <b>63 DIVERS</b>                                  |  |                   |      | <b>0,00</b>       |
| 630 Frais divers                                  |  | 0,00              |      | 0,00              |
| <b>TOTAL</b>                                      |  | <b>114 665,74</b> |      | <b>111 550,38</b> |

Vu, le Président,  
R. COMBAZ

Vérifié et certifié conforme, les vérificateurs aux comptes,  
Joël COSTE - Bernard GLANTZLEN

Certifié sincère, Le Trésorier Général  
Jean-Marc ROZIER

**COMPTE DE GESTION et SOLDE  
EXERCICE 2020**

| <b>RECETTES</b>               | <b>DEPENSES</b>   |
|-------------------------------|-------------------|
| <b>126 044,96</b>             | <b>111 550,38</b> |
| <b>RESULTAT DE L'EXERCICE</b> |                   |
| EXCEDENT                      |                   |
| <b>14 494,58</b>              |                   |
| +                             |                   |
| <b>SOLDE AU 01/01/20</b>      |                   |
| <b>72 434,09</b>              |                   |
| =                             |                   |
| <b>SOLDE AU 31/12/2020</b>    |                   |
| <b>86 928,67</b>              |                   |

Vu, le Président

**Robert COMBAZ**

Certifié sincère, Le Trésorier Général

**Jean-Marc ROZIER**

Vérifié et certifié conforme, les vérificateurs aux comptes,  
**Joël COSTE - Bernard GLANTZLEN**

Jean-Marc ROZIER fait remarquer une réserve plus importante suite à la crise Covid et du report de certaines activités.

La cotisation CMF Rhône-Alpes 2022 reste inchangée à 23 euros

Pour information : Adhésion CMF 2022 : part fixe : 50€- par musicien : 3.25€ par élève : 0.60€

Intervention de Marcel Cattaneo, Conseiller départemental de la Haute-Savoie : il est important d'avoir un bon fonds de roulement et c'est une grande logique pour nos élus. Ces réserves sont nécessaires. Pour la Haute-Savoie, les subventions sont pour l'instant maintenues car la musique est un patrimoine.

|                                |           |                   |
|--------------------------------|-----------|-------------------|
| <b>10 SUBVENTIONS</b>          |           | <b>8 000,00</b>   |
| 100 Région                     | 8 000,00  |                   |
| <b>16 REVENUS FINANCIERS</b>   |           | <b>150,00</b>     |
| 161 Produits financiers        | 150,00    |                   |
| <b>20 STAGES</b>               |           | <b>2 000,00</b>   |
| 201/2 Participation stagiaires | 2 000,00  |                   |
| <b>70 COTISATIONS</b>          |           | <b>92 000,00</b>  |
| 700 Cotisations C.M.F. FMRA    | 92 000,00 |                   |
| <b>80 AUTRES RECETTES</b>      |           | <b>8 100,00</b>   |
| 800 Intéressement Assurances   | 8 000,00  |                   |
| 808 Autres                     | 100,00    |                   |
| <b>TOTAL</b>                   |           | <b>110 250,00</b> |

**DEPENSES**

|                                                                     |           |                   |
|---------------------------------------------------------------------|-----------|-------------------|
| <b>10 COTISATIONS</b>                                               |           | <b>82 050,00</b>  |
| 100 Cotisations CMF                                                 | 82 000,00 |                   |
| 108 Autres cotisations ou remboursements                            | 50,00     |                   |
| <b>40 FRAIS DE PERSONNEL</b>                                        |           | <b>10 700,00</b>  |
| 410 Rémunérations (personnel permanent)                             | 5 100,00  |                   |
| 420.1 Charges (personnel permanent)                                 | 3 600,00  |                   |
| 420.2 Charges (personnel formateurs)                                | 2 000,00  |                   |
| <b>60 CHARGES ADMINISTRATIVES</b>                                   |           | <b>1 800,00</b>   |
| 600 Fournitures administratives                                     | 250,00    |                   |
| 602 Téléphone                                                       | 650,00    |                   |
| 603 Affranchissement                                                | 250,00    |                   |
| 604 Assurances/frais bancaires                                      | 400,00    |                   |
| 605 Abonnement/impression/publicité                                 | 150,00    |                   |
| 607 Location immobilière                                            | 0,00      |                   |
| 608 Divers                                                          | 100,00    |                   |
| <b>61 MISSIONS/RECEPTIONS/CONGRES</b>                               |           | <b>4 500,00</b>   |
| 610 Missions-réceptions                                             | 1 000,00  |                   |
| 611 Frais de déplacement                                            | 1 500,00  |                   |
| 613 Congrès                                                         | 2 000,00  |                   |
| <b>62 FORMATIONS ET CONCOURS (Hors charges sociales formateurs)</b> |           | <b>11 000,00</b>  |
| 621/2 CRDSM (indemnités jury+deplct+frais annexes)                  | 2 000,00  |                   |
| 625 Chefs d'Harmonie (rémunération formateurs+deplct+frais annexes) | 7 000,00  |                   |
| 627 Chorales (rémunération formateurs+deplct+frais annexes)         | 2 000,00  |                   |
| 629 Concours                                                        | 0,00      |                   |
| <b>63 DIVERS - IMPREVUS</b>                                         |           | <b>200,00</b>     |
| 630 Frais divers et imprévus                                        | 200,00    |                   |
| <b>TOTAL</b>                                                        |           | <b>110 250,00</b> |

## ✓ Rapport des vérificateurs aux comptes, Joël COSTE et Bernard GLANTZLEN

En leurs absences ce rapport est lu par Raymond Blondaz.



### RAPPORT Des vérificateurs aux comptes

Mesdames, Messieurs les Présidents et Sociétaires,

Conformément au mandat qui nous a été confié par le Conseil d'Administration, nous avons procédé le 13 octobre 2021 en nos domiciles respectifs, à la vérification des comptes relatif à l'exercice clos au 31 décembre 2020 (du 1<sup>er</sup> janvier 2020 au 31 décembre 2020).

Le Trésorier Général, sous couvert du Président de la Fédération Musicale Rhône-Alpes a mis à notre disposition par envoi de tous les documents comptables et toutes les pièces justificatives des opérations comptables effectuées entre le 1<sup>er</sup> janvier 2020 et le 31 décembre 2020.

Nous n'avons décelé aucune anomalie, et nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Conseil d'Administration et dans les documents fournis aux sociétaires sur la situation financière et les comptes annuels.

Aussi, nous certifions que les comptes annuels tels qu'ils sont présentés en annexe du présent rapport, sont réguliers et sincères, et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière de l'association à la fin de l'exercice 2020.

En conséquence, nous vous engageons à donner quitus à votre Conseil d'Administration et à féliciter vivement votre trésorier pour la qualité de sa gestion.

Les membres de la commission de contrôle, vérificateurs aux comptes

A St Vallier, le 13 octobre 2021

Joël COSTE

A Les Abrets, le 14 octobre 2021

Bernard GLANTZLEN

**Le bilan financier est soumis au vote et approuvé à l'unanimité. Quitus est donné au président par l'assemblée à l'unanimité.**

## ✓ **Rapport technique par Alex ROSIER, Vice-président chargé de l'action culturelle et pédagogique et des relations avec le Comité Technique de la CMF Rhône-Alpes**

### ➤ **AIN**

#### **Journées musicales été 2020**

Les trois stages d'été prévus initialement ont été remplacés par des journées musicales sans hébergement, organisées sur les différents territoires du département, en partenariat avec des municipalités et dans le respect strict des consignes sanitaires. L'effectif maximum était de 15 musiciens pour chaque journée avec comme objectifs de garder le lien, maintenir la motivation et retrouver le plaisir de jouer ensemble. Une restitution publique en plein air a été proposée aux familles.

Ces journées étaient encadrées par A. CORDONNIER, E. JACQUELIN et Vincent LAIBE.

#### **Pratique collective**

Très peu d'activités ont pu se dérouler en 2020 hormis, en début d'année, les deux concerts des orchestres de jeunes de l'Ain et du Rhône (janvier et février) et deux prestations de l'ensemble départemental éphémère de clarinettes (janvier et février).

Cependant, pour garder le lien, un enregistrement de musique festive a été proposé aux clarinettes et une vidéo a été réalisée et diffusée au moment des fêtes de fin d'année. (Création d'une chaîne Daily Motion FMA fin 2020).

#### **Enseignement musical**

La FMA a essayé d'accompagner au mieux les écoles de musique au cours de cette crise sanitaire en maintenant le lien avec les structures adhérentes.

#### **Examens départementaux**

En 2020, seuls ont été organisés, les examens départementaux de fin de cycle 1, avec 87 candidats en FM et 39 en instrument.

Les examens départementaux de fin de cycle 2 ont été reportés en 2021 (avec validation possible en interne pour les écoles qui le souhaitaient).

#### **Projet "Compositeurs et Territoires de l'Ain" (2020/2021/2022)**

Choix de quatre compositeurs de l'Ain, un par Territoire (Bresse, Bugey, Dombes, Pays de Gex), à qui a la CMF-FM Ain a commandé une création sur le thème du territoire, à jouer par quatre orchestres de territoire, un grand concert fédérateur avec en plus l'OJHA, un chœur, une BF...

Juin 2020 : réception des quatre créations musicales, *Cartes Postales* d'Yves BOUILLOT, *Thunderstorm* de V. BALIVET, *Bird Flight* de François ROUSSELOT et *A la conquête de l'est* de D. TOURNEBIZE

Automne/hiver 2020 : préparation et adaptation du projet avec l'organisation en mars 2021 de conférences animées par les quatre compositeurs, enregistrées et diffusées et la programmation du concert prévue en mars 2021 et repoussée au 6 mars 2022 à Replonges.

### ➤ **ARDECHE**

La CMF Ardèche a mis en place des Masters Class, dédiées aux cuivres, en partenariat avec le Conseil Départemental. Après quelques reports causés par la Covid 19, 3 sessions ont eu lieu, encadrées par le Quintette des Gones, issu du Brass Band des Gones, dirigé par Anthony GALINIER.

- Le 12 juin à Roiffieux avec 19 participants
- Le 2 octobre à Quintenas avec 17 participants
- Le 9 octobre à Vals les Bains avec 14 participants.

Ces rencontres ont été très appréciées par les stagiaires et les intervenants. A chaque fin de journée, une restitution des stagiaires et un concert du Quintette a été offert au public.

Le point d'orgue aura lieu à Serrières les 4 et 5 décembre prochains avec la participation du Brass Band des Gones.

➤ **DROME**

Compte-tenu de la crise sanitaire, les activités prévues (projet autour des batteries-fanfare, examens) n'ont pu être réalisées.

➤ **ISERE**

Compte-tenu de la crise sanitaire, les activités suivantes menées par la CMF Isère, ont dû être reportées.

Rencontre des orchestres juniors, et projet NAÛM reporté en 2022.

Examens fédéraux 3 lieux répartis (Pontcharra, Heyrieux et Grenoble)

Séjour musical reporté en novembre 2021 et enchaîné à avril 2022

Journée « L'Isère en Harmonie » pour 2020 reportée en 2022

Batterie-Fanfare Départementale relancé en septembre 2021.

Stage de Formation Initiale à la Direction d'Orchestre reporté entre fin 2021 et début 2022

➤ **LOIRE**

Malheureusement, la crise sanitaire n'a pas permis d'organiser ni les manifestations ni les rassemblements prévus.

L'activité technique de la Fédération, s'est donc résumée à quelques réunions en visio-conférence pour préparer les événements à venir.

➤ **RHONE**

**Les Stages d'été 2020**

Malgré un protocole sanitaire assez strict pour les accueils de mineurs, les 3 stages d'été ont été maintenu et organisé grâce aux équipes d'encadrement qui ont été remarquables.

**Colonies Musicales**

Deux semaines musicales, une en juillet et une en août, au lac des sapins de Cublize, sous la direction musicale de Thibaut PERRON, ont accueilli 83 enfants (40 et 43) de 9 à 15 ans.

Le projet musical, avec pour thème « L'aventure, c'est l'aventure », s'articulait autour des pratiques collectives, essentiellement en orchestre mais aussi en petites formations.

Un concert a été donné à chaque fin de séjour dans la cour du centre d'hébergement.

**Séjour Musical' été**

Un séjour musical de 11 jours en juillet à La Chapelle d'Abondance en Haute Savoie, sous la direction musicale de Laurent DOUVRE, a accueilli 36 jeunes de 15 à 18 ans.

Ce séjour axé sur la pratique de la musique d'ensemble est agrémenté d'activités de plein air. Les jeunes ont pu s'essayer à la direction.

Le programme, basé autour des groupes anglais (Queen, Rolling Stones, Beatles, etc.) a remporté un franc succès auprès des jeunes.

Participation aux festivités du 14 juillet et concert au théâtre de verdure ; ainsi qu'un concert en extérieur au retour à Quincieux.

**Orchestre Junior Départemental : O.J.D – saison 2020/2021**

Placé sous la direction de Thibaut PERRON et Vincent LAIBE, cet orchestre est un ensemble constitué de 46 jeunes musiciens âgés de 15 à 25 ans.

De par sa dynamique et sa jeunesse d'exécution, cet ensemble a atteint une notoriété musicale reconnue.

Cette formation offre un formidable prolongement des rencontres et activités musicales proposées par la CMF-RGL au travers des colonies musicales et de Musical'été.

Cette saison a pour thème la musique de dessins animés avec notamment des films de MIYAZAKI. Elle a commencé par 3 répétitions en septembre et octobre et a dû se mettre en sommeil jusqu'au 4 juillet, pour un « concert d'adieu » des chefs (14 ans de direction pour Thibaut et 9 ans pour Vincent). Ils avaient à cœur de terminer leur saison en musique et souhaitaient dire au revoir aux musiciens et présenter Laurent DOUVRE, qui assurera la direction musicale à compter de la saison prochaine.

➤ **HAUTE-SAVOIE**

Suite à une année 2020 « en pause » en raison de l'épidémie de Covid, la reprise des activités s'est faite progressivement au fil de l'année et des mesures sanitaires.

Pour l'année 2021, les contraintes sanitaires n'ont pas permis l'organisation des Festivals du Chablais, du Faucigny, du Genevois et des Batteries-Fanfaires

- Stages musicaux

La Fédération des Batteries-Fanfaires de Haute-Savoie a organisé un **stage de direction** le 20 février 2021 qui, en raison des contraintes sanitaires, a dû se dérouler en visio-conférence. 8 inscrits mais seulement 2 participants. Formateur : Mr Didier MARTIN.

Les **stages fédéraux des fédérations** du Chablais, du Faucigny et du Genevois, programmés tous les ans lors des vacances d'avril, ont dû être déplacés en juillet 2021.

Du 3 au 5 septembre 2021, belle réussite pour le **stage de perfectionnement « Tambours & Claviers »** à St Jorioz avec 34 stagiaires. Organisation par l'UFM74 et la CFBF Auvergne Rhône-Alpes.

Le **Stage Musical du Mont-Blanc** qui s'adresse aux musiciens et musiciennes de fin 2<sup>ème</sup> cycle/3<sup>ème</sup> cycle a repris son activité, du 25 au 30 octobre 2021, avec un nouveau directeur musical : Nicolas DECROIX, avec un projet musical inédit : ciné-concert avec le film « Joyeux Noël ».

- Examens

Les examens de formation musicale et instrumentale fin 1<sup>er</sup> cycle et fin 2<sup>ème</sup> cycle ont été annulés. La validation des examens a été faite sur la base des contrôles continus, en interne, présentés par les écoles de musique

### Activités technique menées par la CMF Rhône-Alpes

#### ➤ Formation des directeurs d'harmonie

Sous la direction de Claude KESMAECKER et Fabrice KASTEL, 8 stagiaires : HAMON Olivier (38), ROBERT Violaine (38), WAGNER Laurène (38), GOUGOUZIAN Sylvain (42), CHERVIER Régine (69), JANNIN Edouard (74), PIGERON Sébastien (74), DUFRESNES Guillaume (Groupe individuel) ont participé aux 5 sessions programmées à : Eyzin-Pinet, La Talaudière, Echirolles, St Marcellin et Brignais.

Le travail avec orchestre a été basé sur les œuvres de direction pour le CRDSM :

- *Danse des Sauvages* de Jean-Philippe RAMEAU (Filage)
- *Hindenburg* de Michaël GEISLER (Travail orchestre)
- *Adventura* de François ROUSSELOT (Déchiffrage)

Remercions les sociétés et/ou écoles qui ont accueilli ces sessions.

#### Formation Initiale à la Direction d'Orchestre d'Harmonie

La direction d'orchestre représente un travail complet sur le développement des principaux éléments tels que : **Technique du geste – Psychologie de groupe – Connaissance de soi – Analyse des partitions, Orchestration et Organologie.**

La CMFRA organise des sessions de Formation au niveau régional amenant les candidats à se présenter (ou non) aux épreuves du CRDSM et du DADSM. Pour organiser ces sessions, CMF Rhône-Alpes s'appuie sur ce qui existe dans les départements.

Une équipe de formateurs composée de Jean-Pierre PRAJOUX et Yves BOUILLLOT, se déplacera sur les différents sites de formation.

Pour s'inscrire à la formation régionale CRDSM et DADSM, les candidats devront attester de la formation initiale suivant le bref cahier des charges suivant :

Formation initiale : Cette base comportera 3 axes

1/ Technique du geste.

Battue des mesures à 2, 3, et 4 temps  
La respiration  
Les départs  
Les points d'orgue  
Les nuances pianissimo, piano, mezzo forte, forte fortissimo, crescendo et decrescendo  
Conduite de phrasé et articulations

2/ Travail à la table : Travail et analyse et compréhension du conducteur

3/ Application avec ensemble instrumental

➤ **CRDSM**

2 candidats ont participé aux épreuves du CRDSM 2021 et ont brillamment réussi. Il s'agit de Violaine ROBERT (Eyzin-Pinet) et Olivier HAMON (Vizille), tous deux directeurs d'une harmonie Iséroise. Il est à noter qu'ils ont suivi notre formation de directeur d'harmonie.

Félicitations.

Remerciements à l'harmonie d'Eyzin-Pinet, à l'Ecole de Musique de Brignais et au jury composé de Laurent ARANDEL, Jean-Pierre PRAJOUX et Alex ROSIER, ainsi qu'à Benoît MAGNIN pour la correction des épreuves.

➤ **Ensembles en chœur**

Depuis 2015, CMF Rhône-Alpes propose une action pour les chorales intitulées « Répertoire Vocal Régional Partagé ». En 2020, cette action devient nationale sous l'intitulé « Ensembles en Chœur ».

Le but est de rassembler dans toute la France, des chorales, afin de partager un moment musical riche et convivial autour d'un répertoire commun, mais aussi d'échanger avec d'autres chorales, de découvrir d'autres pratiques et d'autres interprétations et de faire découvrir des œuvres.

Ce rassemblement aura lieu dans notre région à St Béron (73) le 28 novembre prochain. Il sera animé par Cyrille COLOMBIER (Chef de Chœur) et Sophie RUYER (pianiste).

Le programme commun s'établira autour de trois œuvres :

- *Can't help falling in love* d'Elvis PRESLEY
- *Tshotsholoza* arrangé par Jeffery L. AMES
- Un troisième chant choisi par Cyrille COLOMBIER

A ce jour les chorales participantes sont : Le chœur du Lycée Gabriel FAURE d'Annecy (74) – Full Bloom Gospel (69) – les Chœurs du Guiers de Pont de Beauvoisin (73) – L'Ensemble Vocal Départemental « Aquar'elles » (73) – La Chorale Is'Arc (73) – La chorale Vocalam (73) et des choristes individuels.

➤ **Divers**

Le Championnat National de Brass Band 2022 aura lieu les 12 et 13 février à Grand-Quevilly

Je vous remercie de votre attention.

Alex ROSIER  
Vice-président chargé de l'Action Culturelle et Pédagogique

## ✓ Renouvellement des membres du bureau de la CMF Rhône-Alpes

Avant de procéder au renouvellement de la moitié du conseil d'administration, je voudrais très sincèrement, remercier les administrateurs sortants, qui ne se représentent pas en particulier :

- René FEYEUX, mon premier président adjoint, un soutien efficace et dévoué lors de mes premières années de présidence. René a été également président de CMF Ain pendant de nombreuses années.
- Claude LEOS, notre secrétaire général, président de CMF RGL pendant de nombreuses années.

Robert COMBAZ propose de les nommer, tous deux, membres d'honneur de notre association.

Leurs soutiens et leurs conseils nous ont été très précieux surtout dans ces dernières années de changement géopolitique.

### Elections :

Les candidats : Patrice Morandas, Colette Bellaton (01) - Thierry Rocha (38) - Georges Moulin, Véronique Pla (42) - Yves Fedy, Franck Bras (69) - Gabriel D'Amico, Dominique Bondaz (74)

Résultats du vote :

60 inscrits - 40 votants - 40 exprimés- 0 blanc - 0 nul. Tous ces membres sont élus à l'unanimité.



## ✓ **Formation initiale à la direction d'orchestres d'harmonie**

Dans le cadre du Plan gouvernemental d'aide aux structures musicales, la demande de subvention de CMF Rhône-Alpes a été honorée à hauteur de 9000 €. Ce budget sera utilisé en totalité à cette fin.

**Mise en place de la formation à la direction**, harmonisation au sein des départements. Jean-Pierre Prajoux et Yves Bouillot ont rencontré les formateurs départementaux.

Cette formation se déroulerait sur 4 jours et un week-end réunissant tous les stagiaires avec la création d'un orchestre éphémère à cet effet.

## ✓ **COFAC Régionale par Patrice MORANDAS**

**La COFAC, Coordination des Fédérations et Associations de Culture et Communication**

87% des associations se sentent abandonnées.

Un nouveau bureau a été constitué :

Président : Arnaud Thenoz (comités des fêtes)

Jaqueline Costa- Lascaux

Marie Hélène Cateaux

Trésorier : Pascal Charton

Secrétaire : Patrice MORANDAS

✓ Assurances par Raymond BLONDAZ mandataire intermédiaire en assurances

**Assurances :** comme dit précédemment, suite à la crise COVID, réduction des sinistres de moitié ; d'où une éventuelle augmentation de l'intéressement.

**Information** : pour les défilés conscrits corso, il est rappelé que c'est l'assurance du véhicule tracteur qui fonctionne en cas de sinistres sur le char.

Compte-rendu Activité Assurances 2020

**FEDERATION REGIONALE CMF RHÔNE-ALPES**

## EVOLUTION DES CONTRATS CMF ASSURANCES

| Fédérations départementales              | Nbre de sociétés adhérentes |            |            |      | Nbre de sociétés assurées CMF Assurances dont les fédérations départementales |            |            |            | Nbre de sinistres enregistrés |           |           |           |
|------------------------------------------|-----------------------------|------------|------------|------|-------------------------------------------------------------------------------|------------|------------|------------|-------------------------------|-----------|-----------|-----------|
| Années                                   | 2018                        | 2019       | 2020       | 2021 | 2018                                                                          | 2019       | 2020       | 2021       | 2018                          | 2019      | 2020      | 2021      |
| CMF AIN                                  | 91                          | 87         | 85         |      | 69                                                                            | 68         | 67         | 66         | 18                            | 9         | 4         |           |
| CMF ARDECHE                              | 30                          | 30         | 30         |      | 23                                                                            | 23         | 23         | 23         | 4                             | 6         | 3         |           |
| CMF DRÔME                                | 29                          | 28         | 27         |      | 26                                                                            | 26         | 25         | 23         | 2                             | 2         | 1         |           |
| CMF ISERE                                | 58                          | 54         |            |      | 42                                                                            | 40         | 39         | 38         | 6                             | 2         | 3         |           |
| CMF LOIRE                                | 88                          | 86         | 84         |      | 68                                                                            | 66         | 67         | 66         | 6                             | 8         | 5         |           |
| CMF RHÔNE GRAND LYON                     | 136                         | 134        | 135        |      | 115                                                                           | 113        | 117        | 114        | 22                            | 28        | 22        |           |
| CMF HAUTE-SAOIE                          | 105                         | 105        | 105        |      | 74                                                                            | 74         | 77         | 77         | 1                             | 3         | 0         |           |
| CMF GROUPE INDIVIDUELS                   | 17                          | 15         | 16         |      | 14                                                                            | 13         | 10         | 9          | 9                             | 12        | 3         |           |
| <b>Consolidation<br/>CMF RHÔNE-ALPES</b> | <b>554</b>                  | <b>539</b> | <b>482</b> |      | <b>431</b>                                                                    | <b>423</b> | <b>425</b> | <b>416</b> | <b>68</b>                     | <b>70</b> | <b>41</b> | <b>21</b> |

[illegible]

Date de dernière mise à jour : 21/10/2021

**INFOS/QUESTIONS/REPOSSES:**

- Mesure prise pour le calcul des primes d'assurances 2022 : la ristourne de 10 % sans conditions est à nouveau offerte
- Transport des instruments : il est couvert par l'option C ou l'extension de garantie quand ils sont loués ou empruntés quel que soit le mode de transport
- Participation à un carnaval (à titre d'exemple) :
  - . Pour la préparation d'un char : les accidents sont garantis tant que celui-ci n'est pas sur la voie public ou en circulation
  - . Dès qu'il est en circulation : c'est l'assurance du véhicule (tracteur ou autre) qui doit assurer le char pour tous les dommages causés

Le 21/10/2021  
Jack PERRILLAT MIA CMF RA  
Raymond BLONDIAZ Suppléant

## ✓ CMF Réseau par Éric TAUVRON

Le lancement des cotisations sera effectif à partir de 10 novembre ; fournir impérativement la liste précise des instruments assurés.

Site des fédérations : visibilité de nos structures avant la fin de l'année. ; à remplir le champ description pour les associations comme pour expliquer leur fonctionnement.

Agenda abonnement et mise à jour automatique des événements, pour plus de renseignements contacter Éric Tuvron qui peut organiser des formations spécifiques.

## ✓ Information concernant la CMF

- Championnat de Brass band à Grand Quevilly les 12 et 13 février 2022
- Aide pour les achats de partitions avec la SEAM budget national 50 000 euros, 400 euros peuvent être octroyés par association demandeuse, la facture sera transmise à la CMF qui remboursera
- Fonds de solidarité pour les structures en difficulté financière

## ✓ Dernières questions de l'assemblée...

Proposition par Patrice Morandas, d'un courrier commun à Mme la Vice-Présidente du Conseil Régional

Rencontre avec Mme Sophie Rotkopf, Vice-présidente à la culture Rhône Alpes. Un courrier signé de tous les présidents est envoyé à Madame La Vice-présidente pour lui demander une entrevue.

## ✓ Intervention des personnalités

**La parole est donnée au Conseiller Départemental Marcel Cattaneo** qui nous fait part de sa satisfaction d'être parmi nous. Le président du conseil départemental vient de le nommer président de l'orchestre des pays de Savoie. Il nous rappelle son attachement total à nos valeurs, suite à son élection au Conseil Départemental, il a dû démissionner de tous ses autres mandats. Pour la Haute-Savoie il s'impliquera fortement à l'établissement du nouveau schéma départemental. Une relation enseignants-CMF74 doit s'établir pour que les écoles alimentent en musiciens nos structures : Orchestres, batteries fanfares, chorales etc... Pour cela, le département doit aider au mieux tout ce monde de la pratique musicale amateur. Marcel Cattaneo prendra également contact avec Laurent Wauquiez président de la région et fera son possible pour se joindre à nous, lors de l'entrevue avec Madame Rotkopf, Vice-présidente à la culture.

## ✓ Prochain congrès CMF Rhône-Alpes

C'est au tour de l'Ain d'organiser. Patrice Morandas est d'accord sur une journée. Le congrès aurait lieu le 7 et 8 mai 2022. Le planning de la journée nous sera proposé par CMF 01.

## ✓ Clôture de l'Assemblée Générale par Robert COMBAZ, Président de CMF Rhône-Alpes

Nous voici arrivés au terme de notre Assemblée Générale Ordinaire 2021.

Permettez-moi de remercier sincèrement les organisateurs de CMF Haute-Savoie pour l'accueil et la parfaite organisation de ce congrès. Je n'oublierai pas Michel Chiariglione le directeur de l'école de musique et de l'harmonie.

Je vous remercie toutes et tous pour votre présence.

Souhaitons que l'année qui vient soit plus sereine et que nos associations retrouvent leur dynamisme dans leurs activités et la qualité dans leurs prestations musicales.

Je vous dis, à tous, à l'année prochaine et, en attendant : bonne année musicale